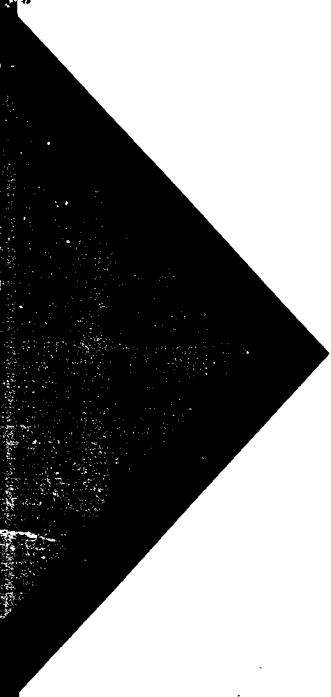


Aquaculture



 **Industrie, Sciences et Technologie Canada** **Industry, Science and Technology Canada**

P
R
O
F
I
L
E
D
E
L
I
V
E
R
I
N
D
U
S
T
R
I
E



1990-1991

AQUACULTURE

AVANT-PROPOS

Étant donné l'évolution rapide du commerce international, l'industrie canadienne doit pouvoir soutenir la concurrence si elle veut connaître la croissance et la prospérité. Favoriser l'amélioration du rendement de nos entreprises sur les marchés du monde est un élément fondamental des mandats confiés à Industrie, Sciences et Technologie Canada et à Commerce extérieur Canada. Le profil présenté dans ces pages fait partie d'une série de documents grâce auxquels Industrie, Sciences et Technologie Canada procède à l'évaluation sommaire de la position concurrentielle des secteurs industriels canadiens, en tenant compte de la technologie, des ressources humaines et de divers autres facteurs critiques. Les évaluations d'Industrie, Sciences et Technologie Canada et de Commerce extérieur Canada tiennent compte des nouvelles conditions d'accès aux marchés de même que des répercussions de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Pour préparer ces profils, le Ministère a consulté des représentants du secteur privé.

Veiller à ce que tout le Canada demeure prospère durant l'actuelle décennie et à l'orée du vingt-et-unième siècle, tel est le défi qui nous sollicite. Ces profils, qui sont conçus comme des documents d'information, seront à la base de discussions solides sur les projections, les stratégies et les approches à adopter dans le monde de l'industrie. La série 1990-1991 constitue une version revue et corrigée de la version parue en 1988-1989. Le gouvernement se chargera de la mise à jour régulière de cette série de documents.

Michael H. Wilson
Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie
et ministre du Commerce extérieur

Introduction

Le secteur canadien des produits de la pêche regroupe des entreprises qui travaillent à la récolte, à la transformation et à la commercialisation des poissons, des fruits de mer, des plantes et des animaux marins, ainsi qu'à la transformation et à la commercialisation de sous-produits comme la farine et l'huile de poisson. Ce secteur peut se diviser en régions, la côte est (l'Atlantique), la côte ouest (le Pacifique) et l'intérieur des terres (eau douce) où se pratique la pêche commerciale. Les usines transforment les récoltes de poissons des pêcheurs et celles des producteurs aquacoles canadiens, ou encore celles qui proviennent de l'étranger pour subir une transformation plus poussée au Canada. L'industrie canadienne vend aussi des produits finis importés pour combler les lacunes de son marché.

On considère que toutes les espèces de poisson sont bonnes pour la santé. On s'attend à ce que cette perception continue à faire augmenter la consommation de poisson par personne, augmentation qui se poursuit depuis la fin des années 1980. En 1989, chaque Canadien a mangé environ sept kilogrammes de poisson, 63 kilogrammes de viande rouge et près de 28 kilogrammes de volaille¹.

Le Canada, qui possède la plus longue zone littorale du monde et le second plus grand plateau continental, a de grands intérêts souverains dans les trois océans qui le bordent. Près de 7,5 % des terres canadiennes sont recouvertes d'eau douce, ce qui représente 16 % de la totalité d'eau douce de la surface mondiale.

¹Source : *Consommation apparente des aliments par personne au Canada, partie I*, n° 32-229 au catalogue de Statistique Canada, annuel et *Consommation apparente des aliments par personne au Canada, partie II*, n° 32-230 au catalogue de Statistique Canada, annuel.



La zone de pêche exclusive du Canada soit 370 km (200 milles marins), a été instaurée en 1977, à la suite des conférences sur le droit de la mer. Elle est généralement respectée par la plupart des pays. Le secteur canadien des produits de la pêche est un grand exportateur mondial de poisson et de fruits de mer; il fournit à des centaines de petites collectivités un important apport en ce qui a trait à l'emploi et aux ressources.

En 1989, la production nationale du secteur des produits de la pêche s'élevait à environ 3,2 milliards de dollars, ce qui représente un peu moins de 1 % du produit intérieur brut (PIB). Pourtant, l'importance économique de la pêche dans les régions où ces activités sont concentrées est encore plus grande que ces chiffres ne le suggèrent. À Terre-Neuve, où la pêche et la transformation du poisson représentent la seule ressource économique de plusieurs collectivités, ce secteur compte pour 20 % du produit provincial brut (PPB). En 1989, l'industrie de la pêche occupait 16 % du PPB à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, 5 % au Nouveau-Brunswick, 3 % en Colombie-Britannique et moins de 1 % au Québec. Dans les Territoires du Nord-Ouest, dans les régions du nord des prairies et dans certaines collectivités des provinces côtières, la pêche commerciale est une des rares activités économiques et parfois la seule à la portée d'un grand nombre de personnes, y compris des peuples autochtones.

Ce texte fait partie d'une série de six profils qui décrivent le secteur des pêches :

- *Produits de la pêche – Aperçu*
- *Produits de la pêche – Côte est*
- *Produits de la pêche – Côte ouest*
- *Produits de la pêche – Eau douce*
- *Farine et huile de poisson*
- *Aquaculture*

Structure et rendement

Structure

L'aquaculture est l'élevage de plantes ou d'animaux aquatiques sous la garde d'un particulier ou d'un groupe structuré de personnes, jusqu'au moment de la récolte ou de la dissémination dans la nature. Par exemple, pour certaines espèces comme le saumon, il peut s'agir de la progéniture d'un stock reproducteur sélectionné qui passera toute sa vie en captivité. D'autres espèces, comme les moules, peuvent être élevées dans des conditions contrôlées à partir de naissains (embryons) prélevés dans la nature. D'autres

Tableau 1 — Production aquacole mondiale, 1988

| Pays choisis | Volume (millions de tonnes) | Valeur (milliards de \$ US) |
|---------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Chine | 6,60 | 7,95 |
| Japon | 1,42 | 4,57 |
| République de Corée | 0,90 | 0,55 |
| Corée du Nord | 0,83 | 0,49 |
| Philippines | 0,60 | 0,72 |
| Taiwan | 0,30 | 1,20 |
| Norvège | 0,09 | 0,59 |
| Canada | — | — |
| Autres | 3,71 | 6,38 |
| Total mondial | 14,45 | 22,45 |
| Espèces | | |
| Carpes et tilapies | 4,26 | |
| Plantes marines | 3,62 | |
| Moules | 1,03 | |
| Huîtres | 0,94 | |
| Crevettes | 0,45 | |
| Truites et saumons | 0,42 | |
| Autres | 3,73 | |
| Total mondial | 14,45 | |

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA).

espèces encore peuvent être élevées dans des écloseries jusqu'à ce qu'elles atteignent le début de leur stade juvénile, et servir ensuite à l'empoissonnement de lacs et de cours d'eau aux fins de la pêche sportive ou commerciale.

L'aquaculture se pratique depuis des siècles, particulièrement dans l'est asiatique. Cette région occupe encore aujourd'hui le premier rang, malgré la croissance rapide de l'industrie dans les pays des zones tempérées. En 1988, la Chine, les deux Corées, le Japon et les Philippines ont généré environ 72 % du volume mondial et 64 % de la valeur mondiale de la production aquacole (tableau 1). Toujours en 1988, environ 30 % de la production mondiale était constituée de carpes et de tilapies (une espèce vivant en eau tiède), et 25 %, de plantes marines (algues diverses); le saumon et la truite ne représentaient qu'environ 2,9 % de cette production.

À l'exception de la crevette, pratiquement toute la production aquacole de l'est asiatique est destinée à la consommation intérieure dans les pays où le poisson constitue la source primaire de protéines animales. La crevette fait exception en



Tableau 2 — Comparaison de la production canadienne et mondiale de saumons d'élevage (milliers de tonnes)

| | 1981 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 |
|----------------------|------|------|------|------|-------|-------|
| Colombie-Britannique | 0,18 | 0,12 | 0,4 | 1,2 | 6,6 | 12,4 |
| Nouveau-Brunswick | 0,02 | 0,35 | 0,6 | 1,3 | 3,3 | 4,5 |
| Ensemble du Canada | 0,20 | 0,47 | 1,0 | 2,5 | 9,9 | 16,9 |
| Canada | 0,20 | 0,47 | 1,0 | 2,5 | 9,9 | 16,9 |
| Norvège | 8,4 | 28,7 | 45,7 | 47,4 | 80,4 | 117,0 |
| Autres | 2,4 | 18,6 | 22,7 | 37,9 | 49,5 | 89,1 |
| Total mondial | 11,0 | 47,8 | 69,4 | 87,8 | 139,8 | 223,0 |

raison de sa valeur d'exportation élevée par rapport à d'autres produits de la pêche. La production aquacole d'Asie n'a pas, comme celle du Canada, d'impact important ou direct sur le commerce mondial ou sur les entreprises aquacoles, parce qu'elle se fait à une échelle très réduite, habituellement dans des exploitations familiales.

Bien que le Canada ait été un pionnier dans la mise au point de techniques d'alevinage, et qu'il soit un chef de file dans l'élaboration de vaccins pour les poissons et la répression des maladies, l'aquaculture est une industrie relativement récente au pays, et elle est limitée principalement à quatre espèces : les saumons, les truites, les huîtres et les moules. Ces espèces sont à la base de l'aquaculture en zone tempérée et, avec la crevette, constituent les produits aquacoles les plus importants sur le marché international.

En 1989, on estimait que 1 885 personnes détenaient un emploi direct (équivalent d'emplois à plein temps) dans l'élevage du saumon, de la truite, des huîtres et des moules. Les projections pour l'an 2000 s'échelonnent de 2 600 à 4 900 emplois. Dans l'ensemble, la production aquacole canadienne représente actuellement environ 10 % du volume de la pêche d'espèces vivantes à l'état sauvage, et elle croît rapidement. L'élevage du saumon est le plus important des sous-secteurs de l'industrie aquacole canadienne, et celui dont la croissance est la plus rapide.

Sur la côte est, les températures de l'eau ont limité le développement à grande échelle de l'élevage du saumon à une région située près de l'embouchure de la baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick, où le saumon de l'Atlantique (*Salmo salar*) est une espèce de choix. En 1989, cette région comptait 40 éleveurs. Leur production atteignait 4 500 tonnes et était évaluée à 42,1 millions de dollars (tableau 2). Dans la baie de Fundy, on trouve deux grandes sociétés commerciales de pêche, une importante coopérative de commercialisation et

une série d'exploitants indépendants. Pratiquement toute la production est vendue à l'état frais sur les marchés du nord-est des États-Unis. Le reste est destiné aux marchés du centre du Canada. La région présente un important potentiel de développement : elle serait en mesure d'alimenter 52 stations d'élevage, ce qui pourrait faire grimper la capacité de production annuelle à 9 575 tonnes, soit une valeur de 100 millions de dollars.

L'industrie aquacole du Nouveau-Brunswick est appuyée par quatre producteurs d'aliments pour poissons et 12 écloseries. Environ 500 personnes y occupent un emploi direct, et 500 autres travaillent dans des industries connexes comme les approvisionnements, le matériel et les services.

Ailleurs dans la région canadienne de l'Atlantique, les températures de l'eau ne sont pas propices à l'élevage du saumon. Comparativement aux cages installées en mer, les exploitations aménagées à l'intérieur des terres ne sont pas encore rentables en raison de frais de démarrage très élevés, mais leur développement se poursuit en vue d'une expansion éventuelle.

En Colombie-Britannique, les températures de l'eau sont plus propices, et l'élevage du saumon a connu une croissance beaucoup plus rapide, passant de quatre stations en 1981 à 135 en 1989. La plupart des stations ont été ouvertes entre 1984 et 1988. En 1988, une offre excédentaire de saumon d'élevage sur les marchés mondiaux a entraîné une chute des prix et une rationalisation de l'industrie en Colombie-Britannique.

Bien que les exploitations aquacoles individuelles soient relativement petites, de plus en plus de stations d'élevage de la Colombie-Britannique se trouvent entre les mains d'un petit nombre de grandes sociétés. Cette tendance résulte, en partie, du fait que nombre de pionniers, en dépit de leur esprit d'entreprise, ne peuvent faire face à la demande élevée de fonds de roulement pendant les années de démarrage, c'est-à-dire avant que les ventes ne suscitent des revenus. Elle résulte également de ce que l'industrie de la transformation du poisson reconnaît que l'aquaculture peut compléter de façon profitable ses activités commerciales existantes.

Au début de la saison 1990, l'industrie du saumon de la Colombie-Britannique comprenait 72 producteurs exploitant 135 stations et employant 1 400 personnes. Les exploitations d'élevage du saumon ont d'abord été aménagées le long du district régional Sunshine Coast, dans la région de Sechelt, située immédiatement au nord de Vancouver, mais elles sont maintenant concentrées plus au nord, autour de Campbell River et de Port Hardy. D'autres aménagements ont été entrepris le long de la côte ouest de l'île de Vancouver. En 1988, quelque 74 % du saumon d'élevage était vendu à l'état frais, 25 % à l'état surgelé et 1 % à l'état fumé. Les États-Unis achetaient 70 % de cette production, le Canada, 23 %, et les autres pays, principalement le Japon, 7 %.



Tableau 3 — Aquaculture coquillière

| Volume (tonnes) | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 |
|--|-------|-------|-------|-------|
| Production d'huîtres, Colombie-Britannique | 2 870 | 3 000 | 3 700 | 3 900 |
| Production de moules, Île-du-Prince-Édouard | 1 220 | 1 035 | 1 440 | 2 680 |

Source : Pêches et Océans Canada.

En raison de la longue tradition de pêche commerciale du saumon du Pacifique (genre *Oncorhynchus*), les saumons d'élevage qui occupent le premier rang et qui sont toujours les plus courants en Colombie-Britannique sont le coho et le chinook. Ces espèces sont plus vendues que le saumon de l'Atlantique sur les marchés du Littoral du Pacifique. Toutefois, comme le saumon de l'Atlantique produit en Norvège domine les marchés mondiaux, et que cette espèce s'adapte plus facilement à la domestication, de nombreuses entreprises l'ajoutent à leur gamme de produits.

Ce sont deux tendances naissantes qui détermineront si le saumon de l'Atlantique deviendra l'espèce dominante d'élevage sur la côte du Pacifique. D'une part, le Japon a toujours constitué un marché pour les espèces du Pacifique, mais il peut se tourner vers le saumon de l'Atlantique en réponse à une dynamique campagne de commercialisation menée par la Norvège, le plus grand éleveur mondial de ce saumon. D'autre part, en Colombie-Britannique, les entreprises de transformation du saumon, qui font déjà la mise en marché de 60 % des produits d'élevage, peuvent influencer sur le choix des espèces au niveau des exploitations d'élevage, à mesure qu'elles intègrent davantage la commercialisation de poissons sauvages et d'élevage afin d'être en mesure d'approvisionner toute l'année le marché américain du poisson frais.

En Colombie-Britannique, la production du saumon a été négligeable jusqu'en 1986, mais, en 1988, elle atteignait 6 590 tonnes, évaluées à 39 millions de dollars. Les 12 400 tonnes estimatives produites en 1989 ont été évaluées à 72 millions de dollars. À la suite d'une rationalisation de l'industrie, six entreprises (sur un total de 72) sont à l'origine d'environ 75 % de cette production.

L'élevage de la truite, dont le volume de production est moins élevé, est une composante beaucoup plus ancienne de l'industrie que la salmoniculture. Comme cette espèce peut être élevée en eau douce, l'industrie exploite des installations à l'intérieur des terres tout autant que sur la côte. En 1989, la production de truite d'eau douce était évaluée à 3 460 tonnes,

dont 55 % venaient de l'Ontario, 35 % du Québec et environ 10 % des autres régions. En outre, environ 300 tonnes de truites élevées en mer ont été récoltées le long de la côte du Pacifique, et 225 tonnes, sur la côte de l'Atlantique.

Les principales exploitations aquacoles de truites sont concentrées près des grands centres : elles en sont assez éloignées pour que le prix des terres soit abordable, mais assez près pour que les produits puissent être livrés à l'état frais aux distributeurs et aux points de vente de produits alimentaires situés dans les centres urbains. Le marché canadien du détail pour la truite surgelée d'une longueur d'environ 25 cm est généralement approvisionné de façon plus économique par les produits importés de régions où le climat plus chaud est propice à des saisons plus longues et à une croissance plus rapide.

L'aquaculture coquillière est maintenant bien établie tant sur la côte du Pacifique que sur la côte de l'Atlantique (tableau 3). Les huîtres constituent le principal produit de cette industrie en Colombie-Britannique, alors que sur la côte de l'Atlantique, ce sont les moules et les huîtres. Bien que l'industrie de la moule d'élevage soit en expansion au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, la majorité de la production vient de l'Île-du-Prince-Édouard. Un certain nombre d'espèces comme le pétoncle, la palourde et l'ormeau font également l'objet d'expériences et de travaux préparatoires au développement commercial. On peut prévoir que l'aquaculture de certaines de ces espèces, notamment le pétoncle et certains genres de palourdes, deviendra commercialement viable au cours de la prochaine décennie.

Contrairement aux poissons vertébrés comme le saumon, les mollusques et les crustacés n'ont habituellement pas besoin d'être nourris, étant donné qu'ils trouvent les éléments dont ils ont besoin dans le milieu aquatique où ils sont élevés. Ils n'exigent donc pas une attention continue, et un bon nombre des premières concessions de mollusques et de crustacés étaient exploitées à une petite échelle par des gens qui s'en occupaient à temps partiel. Aujourd'hui, les entreprises qui réussissent le mieux ont tendance à posséder de plus vastes exploitations d'élevage, dont la gestion est assurée à plein temps par un personnel expérimenté qui lutte contre la maladie, les prédateurs et les autres menaces à la santé du milieu naturel.

La qualité de nombreux mollusques et crustacés d'élevage est considérée comme étant supérieure à celle de leurs congénères vivant à l'état sauvage, étant donné qu'ils peuvent être produits sans que la chair ne contienne de sable. Ainsi leur coquille est-elle plus mince et renferme-t-elle davantage de chair. En outre, on peut les obtenir facilement et de façon continue. Le Canada détient un avantage sur ses concurrents,



**Tableau 4 — Production aquacole canadienne
(espèces choisies)**

| | 1988 | | 1989 | |
|--------------------------------|----------------------|----------------------------|----------------------|----------------------------|
| | Quantité (tonnes) | Valeur (milliers de \$) | Quantité (tonnes) | Valeur (milliers de \$) |
| Saumon et truite de mer | | | | |
| Colombie-Britannique | 6 775 | 40 000 | 12 700 | 76 500 |
| Côte de l'Atlantique | 3 550 | 45 400 | 4 900 | 46 100 |
| Sous-total | 10 325 | 85 400 | 17 600 | 122 600 |
| Mollusques et crustacés | | | | |
| Colombie-Britannique | 3 740 | 2 805 | 3 950 | 3 095 |
| Côte de l'Atlantique | 4 260 | 6 075 | 5 810 | 10 350 |
| Sous-total | 8 000 | 8 880 | 9 760 | 13 445 |
| Truite arc-en-ciel | 3 020 | 19 000 | 3 460 | 20 700 |
| Total | 21 345 | 113 280 | 30 820 | 156 745 |

Source : Pêches et Océans Canada.

car il possède de nombreux emplacements abrités, aux eaux saines, où des exploitations coquillières peuvent être aménagées. Dans d'autres pays, la pollution croissante des régions estuariennes ou côtières nuit aux activités de certaines industries coquillières.

L'ostréiculture (élevage des huîtres), se pratique en Colombie-Britannique depuis le début du siècle. Elle a atteint un sommet de 5 900 tonnes en 1963, mais a diminué au cours des dix-huit années qui ont suivi, à cause de stocks de naissains de mauvaise qualité et de pratiques d'élevage inadéquates. Ces difficultés ont été surmontées depuis, et l'industrie a connu une croissance constante à compter de 1981. En 1989, selon les statistiques du gouvernement de la Colombie-Britannique, la province comptait 163 ostréiculteurs exploitant 422 stations et fournissant de l'emploi à 500 personnes. La production de 1989, dont le principal marché était l'ouest des États-Unis, était évaluée à 3 900 tonnes, d'une valeur de 3 millions de dollars. La concurrence sur le marché nord-américain vient surtout du golfe du Mexique et de la baie de Chesapeake aux États-Unis. Ces deux régions éprouvent cependant des difficultés à cause de la dégradation de la qualité de l'eau et d'autres facteurs liés à la productivité.

Sur la côte est, l'ostréiculture est concentrée à l'Île-du-Prince-Édouard, qui a produit 1 461 tonnes d'huîtres en 1988 (66 % du total de la région); le Nouveau-Brunswick en a produit 611 tonnes (28 %) et la Nouvelle-Écosse, 140 tonnes

(6 %). En 1989, la production d'huîtres d'élevage sur la côte de l'Atlantique avait atteint environ 2 420 tonnes dont 1 895 (78 %) venaient de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les principaux obstacles à la croissance de l'ostréiculture sont un approvisionnement inadéquat et irrégulier en naissains, le manque de financement et la petite taille du marché actuel. Tout comme sur la côte ouest, les deux facteurs positifs les plus importants sont la proximité du marché américain et la présence de sites additionnels se prêtant à une expansion continue. Par ailleurs, les éleveurs américains commencent à manquer de sites, et la qualité des sites existants diminue, particulièrement dans la baie de Chesapeake et le long de la côte du golfe du Mexique, où la pollution de l'eau et les maladies nuisent à la production.

Les moules occupent le deuxième rang en importance dans l'élevage des crustacés au Canada. L'Île-du-Prince-Édouard, premier producteur d'huîtres, est aussi le principal producteur canadien de moules. En 1989, cette province a produit environ 2 680 tonnes de moules, soit 78 % de la production canadienne; le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont fourni la presque totalité des 22 % restants. Le Québec et Terre-Neuve ont produit des moules en quantités nettement moins importantes en 1989, mais la récolte augmente dans ces deux provinces. La mytiliculture (élevage des moules) a été tentée en Colombie-Britannique, mais sans grand succès, principalement à cause des ravages causés par des oiseaux prédateurs, comme les canards qui hivernent le long de la côte du Pacifique. La mortalité estivale, peut-être due aux températures élevées de l'eau et aux variations de la salinité, constitue également un problème pour les éleveurs éventuels de moules de la côte ouest.

La culture des plantes marines occupe une place importante dans l'industrie aquacole. Une entreprise de la Nouvelle-Écosse cultive une souche particulière de la mousse d'Irlande (*Chondrus crispus*) en vue de l'extraction de la carragénine, un agent émulsionnant naturel utilisé dans de nombreux aliments et produits pharmaceutiques. Au moins deux entreprises de la Colombie-Britannique cultivent d'autres espèces d'algues à des fins alimentaires.

Les techniques de l'aquaculture sont également utilisées pour engraisser de petits homards jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille commercialisable, pour régulariser leur cycle de mue et prolonger ainsi la saison commerciale. Ces techniques ont aussi été appliquées aux petites morues pour qu'elles atteignent une taille plus intéressante pour le marché. On procède à des recherches et à des travaux préparatoires au développement commercial en vue de l'élevage d'autres espèces de poissons, de mollusques et de crustacés, comme le turbot, le pétoncle et l'orveau.



Rendement

Lorsqu'on évalue le rendement de l'aquaculture au Canada, et d'ailleurs, dans toute la zone tempérée, il faut comparer les producteurs actuels plutôt que les dossiers chronologiques. Les techniques de base étaient déjà disponibles au début des années 1980, mais elles n'étaient pas rentables. Les conditions ont toutefois changé depuis : l'augmentation du prix du pétrole, la baisse des stocks de base de certaines espèces populaires pêchées dans le milieu naturel et la reconnaissance des importants avantages du poisson sur le plan de la santé se sont combinées pour rendre l'aquaculture commercialement intéressante. L'industrie a commencé à se développer en 1984 et, depuis 1985, sa croissance est rapide. La valeur totale de la production de l'industrie aquacole canadienne est passée de 7 millions de dollars en 1984 à 62 millions en 1987 et à une valeur estimative de 156,7 millions en 1989 (tableau 4).

L'élevage du saumon a connu une croissance spectaculaire. La production mondiale de saumons d'élevage de l'Atlantique, dominée par la Norvège, est passée de 47 800 tonnes en 1985 à 223 000 tonnes en 1989. Le Canada a pris part à cette croissance, mais à un degré moindre. Il a également été moins touché par le recul de 1989, lorsque le développement du marché n'a pas progressé au même rythme que la capacité de production, ce qui a donné lieu à une offre excédentaire sur les marchés mondiaux. Les prix ont chuté, parfois en deçà des coûts de production, et des accusations de dumping et d'autres pratiques commerciales déloyales ont été portées. À la fin de 1990, certains de ces cas étaient toujours en litige.

Le résultat le plus marquant de cette offre excédentaire a toutefois été la décision prise par les principaux producteurs internationaux d'augmenter leurs efforts de commercialisation plutôt que de procéder à des coupures radicales de la production. Comme une grande partie de cet effort de commercialisation sera orienté vers la promotion d'une consommation accrue de poisson aux États-Unis, le Canada devrait être l'un des principaux bénéficiaires de ce programme.

En 1990, la plus grande partie de l'industrie aquacole du Nouveau-Brunswick avait déjà rationalisé ses activités. Elles étaient réparties entre un petit nombre de grandes entreprises dont la situation financière était relativement sûre. En outre, la région avait accès, à peu de frais, au vaste marché du nord-est des États-Unis.

En Colombie-Britannique, où l'industrie a connu une croissance plus rapide et où les fonds de roulement ont été plus difficiles à obtenir, plusieurs faillites d'entreprises et plusieurs prises de contrôle se sont produites. Malgré cela, le nombre d'exploitations n'a chuté que de 10 %, passant d'un sommet de 150 en 1988 à 135 en 1990. Le financement

constitue toujours un problème, mais l'industrie a survécu et elle conserve, face au marché américain, son avantage géographique sur la Norvège, l'Écosse et le Chili, ses principaux concurrents sur le marché mondial.

L'aquaculture coquillière a également pris de l'expansion durant cette période, mais à un rythme moins spectaculaire et plus régulier. Les investissements ont été inférieurs ou comparables à ceux qui ont été effectués pour l'élevage du saumon, et les coûts d'exploitation ont été considérablement moins élevés.

D'après Pêches et Océans Canada, la production coquillière est évaluée, pour 1989, à 3 400 tonnes de moules et à 6 300 tonnes d'huîtres. Ces chiffres devraient doubler au cours des dix prochaines années.

La récente récession a peut-être retardé l'exploitation du plein potentiel du marché, à cause de la faiblesse de la demande et de l'insuffisance des fonds à consacrer à son développement du marché. Toutefois, le secteur a éliminé les pressions normales de démarrage en rationalisant en partie ses activités.

Forces et faiblesses

Facteurs structurels

Les facteurs structurels qui ont le plus d'influence sur la compétitivité de l'industrie aquacole canadienne sont la proximité du marché américain et la connaissance qu'a le Canada de ce marché. Les États-Unis ne sont pas, et ne deviendront probablement pas, autosuffisants dans le cas de trois des quatre produits qui sont à la base de l'industrie aquacole canadienne, c'est-à-dire le saumon, les huîtres et les moules. Le quatrième produit, la truite, n'est généralement pas concurrentiel sur le marché américain, mais il occupe une bonne place sur le marché canadien.

L'industrie canadienne du saumon d'élevage est avantagée sur le plan des coûts de transport vers les États-Unis par rapport à ses concurrents norvégiens, écossais et chiliens. L'industrie peut également offrir un service nettement supérieur. Quelques heures seulement après avoir été commandé, le saumon fraîchement récolté au Nouveau-Brunswick peut être expédié à New York, et le saumon de la Colombie-Britannique peut être livré en Californie. Pour ce qui est des mollusques et des crustacés, cet avantage est particulièrement important, parce que la préférence va à des produits frais ou, dans le cas des moules, à des produits vivants. Les producteurs canadiens sont bien situés par rapport aux principaux marchés américains pour répondre efficacement à cette exigence.

Ayant à choisir entre un surplus de production ou une réduction de celle-ci, les principaux producteurs de saumon se sont résolument tournés vers la mise en marché en organisant



une importante campagne de publicité générique visant à faire augmenter la consommation de saumon. Le Midwest américain, l'un des principaux marchés et l'un des moins développés du monde, constitue l'un des secteurs cibles. Comme les Canadiens connaissent très bien le mode de vie des Américains et qu'ils comprennent le fonctionnement du système de commercialisation de ce pays, la concurrence qu'ils livreront pour obtenir ce marché sera sans doute couronnée de succès.

Le climat du Canada présente certains obstacles au développement de l'aquaculture. Sur la côte de l'Atlantique, à l'exception d'une petite région située autour de l'embouchure de la baie de Fundy, les températures de l'eau sont trop basses en hiver pour permettre l'élevage du saumon. Tant que l'on n'aura pas mis au point les techniques voulues pour surmonter ce problème, la croissance de l'industrie demeurera restreinte dans cette région.

Sur la côte du Pacifique, les températures de l'eau sont suffisamment élevées pour empêcher que les poissons ne gèlent. Pourtant, certaines régions, qui avaient attiré les premiers éleveurs de saumon en raison de la proximité des services de transport et des marchés, ont été abandonnées parce que des fleurs d'eau ont parfois entraîné la mort des poissons. Les emplacements éloignés que l'on commence à utiliser sont plus sécuritaires sur ce plan, mais leur exploitation est légèrement plus coûteuse.

Comme les températures des eaux intérieures limitent le taux de croissance de la truite, l'industrie canadienne n'est pas concurrentielle sur le marché de la truite surgelée. Les espèces de mollusques et de crustacés retenues en vue de leur élevage au Canada doivent pouvoir supporter les températures de l'eau de nos régions. C'est pourquoi des espèces comme la crevette, qui sont importantes sur les marchés aquacoles internationaux, ne sont pas élevées au Canada, car elles ont besoin d'une eau plus chaude que celle que l'on trouve le long du littoral canadien.

D'autres facteurs écologiques, qui influent sur la qualité de l'eau, jouent également un rôle important dans la compétitivité du Canada en tant que producteur aquacole. Bien que la pollution accrue dégrade la qualité de l'eau même en région éloignée, et que les plages soient la scène d'aménagements industriels, commerciaux et récréatifs, le Canada compte encore des emplacements protégés dont les eaux propres conviennent à des exploitations aquacoles, et dont le milieu marin est parmi les meilleurs du monde.

Les facteurs commerciaux sont de moindre importance. L'accès des produits canadiens au marché américain s'élargira puisque les droits de douane imposés par les États-Unis sur les produits transformés de la pêche ont été abolis en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1989. Le succès des

négociations commerciales multilatérales visant à réduire les droits de douane mondiaux permettrait aussi une entrée plus libre de ces produits sur le marché mondial.

Les règlements touchant l'aquaculture au Canada ont une importance mineure. Sur certains marchés d'exportation, la réglementation est plus sévère pour les produits importés que pour les produits nationaux. De telles restrictions peuvent entraîner des retards de livraison et, dans le cas des produits vendus frais, des inconvénients sérieux sur le plan de la concurrence.

Les aliments pour poissons représentent jusqu'à 60 % des coûts de production de l'élevage des saumons. Les aquaculteurs souhaitent vivement réduire ces coûts sans sacrifier pour autant la valeur nutritive ou les indices de transformation des aliments. Une façon d'y arriver serait de mettre au point des pratiques d'élevage minimisant les pertes d'aliments. L'une des raisons pour lesquelles les aliments sont si coûteux est qu'ils contiennent de la farine de poisson de grande qualité, laquelle doit généralement être importée. Des recherches dans le domaine de la nutrition des poissons d'élevage pourraient permettre de déterminer avec plus de précision comment obtenir la croissance la plus efficace possible.

La gestion des déchets est un autre secteur de préoccupation, qu'il s'agisse des déchets d'élevage ou des déchets de transformation. Dans ce dernier cas, le problème est le même, que le poisson soit pêché dans la nature ou élevé dans un établissement piscicole. Des programmes portent actuellement sur la mise au point de méthodes de manutention des déchets de transformation, qui seraient à la fois économiques et non polluantes. Bien que les déchets s'accumulent sous les cages aient été cités comme un problème potentiel, en pratique, on n'a pas observé de dommages. La rentabilité de l'élevage dépend du choix du site, de la conception des cages et de la densité des stocks, de même que de la circulation de l'eau dans les viviers en vue d'assurer la propreté des lieux.

Pour les éleveurs de saumon, le problème d'élimination des déchets le plus complexe est celui des poissons morts. Un certain taux de mortalité est inévitable et, même si les installations d'élevage sont exploitées adéquatement, ce taux peut être élevé. Les usines de farine de poisson refusent les poissons morts parce qu'elles supposent automatiquement que ces poissons sont malades et qu'ils contamineront leurs produits. Les sites d'enfouissement sont peu nombreux, et leurs exploitants hésitent à accepter des déchets de poisson quels qu'ils soient. Des recherches sont en cours pour mettre au point des moyens acceptables d'éliminer cette matière.

Facteurs liés au commerce

Il n'existe pas de droits de douane sur les produits aquacoles non transformés vendus aux États-Unis, qui



reçoivent plus de 70 % de la production aquacole canadienne. Les droits de douane ne devraient pas constituer un facteur important dans le commerce avec d'autres pays.

Certaines pratiques peuvent toutefois être considérées comme des barrières non tarifaires (BNT). Aux États-Unis, par exemple, tous les poissons sont soumis aux mêmes normes, mais l'inspection de la production intérieure se fait sur une base volontaire. Pour les produits importés, qui sont inspectés régulièrement, cela peut être désavantageux tant sur le plan du temps que prend l'inspection que sur celui de l'application des normes.

Facteurs technologiques

Le succès de l'aquaculture dépend des techniques de pointe reliées à de nombreux domaines comme l'élevage, la répression de la maladie et des prédateurs, la mise au point des aliments pour poissons ainsi que la reproduction sélective et conventionnelle. Peu de ces techniques, sinon aucune, sont particulières au Canada; par conséquent, elles ne compromettent pas la position concurrentielle du pays. Toutefois, la biotechnologie et la génétique joueront un rôle de plus en plus important dans le développement de l'aquaculture. Par exemple, l'industrie du saumon sur la côte de l'Atlantique ne peut se développer au delà de la capacité des exploitations existantes, parce que les températures de l'eau sont mortelles pour les poissons en hiver. Des innovations techniques ou biotechnologiques qui seraient à la fois réalisables et rentables pourraient apporter une solution à ce problème.

Souvent, il n'est pas facile d'avoir accès aux résultats de la recherche, dont la majeure partie se fait en Norvège; même les résultats des travaux non concurrentiels ne sont pas diffusés rapidement. Le problème de la diffusion de l'information se pose au niveau international et non pas seulement au Canada. Le Canada tente d'ailleurs de mettre sur pied un réseau ou un consortium international grâce auquel les personnes engagées dans la recherche non concurrentielle ou préconcurrentielle pourraient communiquer plus efficacement entre elles.

La question de la mise au point de produits plus élaborés concerne autant les techniques que la commercialisation. Le traitement supplémentaire peut entraîner une hausse des profits sur deux plans : les produits transformés ont une plus grande valeur ajoutée, et l'accès aux marchés est amélioré du fait que les consommateurs peuvent choisir à partir d'une gamme plus étendue de produits. Ces possibilités s'appliquent aux poissons d'élevage et à ceux qui sont pêchés dans la nature. Un potentiel de développement existe pour les deux catégories de poissons. La stratégie de l'industrie canadienne, particulièrement sur la côte du Pacifique où l'élevage du saumon et la pêche d'espèces sauvages coexistent, est d'intégrer l'élevage et

la pêche en tirant parti du type de poisson convenant le mieux à l'occasion qui se présente. La majorité des poissons d'élevage sont destinés au marché du poisson frais, où ils rapportent davantage par rapport aux sommes investies dans la mise en place de systèmes plus efficaces de livraison de produits de grande qualité, le plus rapidement possible après la récolte.

À mesure que l'offre de poisson d'élevage augmentera, davantage de produits devront subir une transformation plus élaborée. Non seulement cette transformation utilisera-t-elle le surplus de poisson frais, mais elle augmentera la demande chez les nouveaux consommateurs qui connaissent peu la façon d'apprêter le poisson non transformé et qui, souvent, sont réticents face à cette tâche. Les produits de transformation des huîtres et des moules sont également commercialisés de façon plus dynamique.

Les programmes de mise au point conjointe de produits et d'emballages sont plus avancés en Europe qu'au Canada. Bien que les compagnies canadiennes bénéficient du transfert de technologies, et qu'elles aient l'occasion de participer à des coentreprises, elles devront, si elles veulent exercer un rôle de chef de file sur le marché, mettre au point des produits orientés davantage vers les besoins de ce marché.

Autres facteurs

Les facteurs écologiques sont importants dans le domaine de l'aquaculture, cette dernière ayant des effets sur le milieu naturel et vice versa.

En cette ère de conscience écologique, il faut tenir compte, en plus des besoins touchant l'eau propre, les sites abrités et les conditions climatiques appropriées, des répercussions que peut avoir une exploitation piscicole sur l'environnement, et des mesures requises pour atténuer tout effet négatif sur la qualité du milieu.

La présence de fleurs d'eau et la difficulté d'avoir accès à des cours d'eau considérés comme aire récréative sont d'autres défis à surmonter. Les problèmes ne se posent pas si l'aménagement du site et sa gestion sont adéquats.

Une menace potentielle, mais sans gravité, plane sur le développement de l'industrie aquacole canadienne. En effet, d'autres secteurs des pêches craignent que l'aquaculture ne les mette en péril. Par exemple, un bon nombre des premiers aquaculteurs canadiens étaient des pêcheurs de métier qui cherchaient à améliorer leur sort. Au Nouveau-Brunswick, la préférence était autrefois accordée aux pêcheurs lors de la délivrance des permis d'aquaculture. En Colombie-Britannique, les anciennes entreprises bien établies de pêche au saumon fournissaient aux nouveaux éleveurs des services de commercialisation et, dans certains cas, leur prêtaient des fonds de roulement. Avec le temps, grâce au développement ou aux acquisitions, ces entreprises de pêche se sont elles-mêmes



lancées en aquaculture. Il en est résulté une commercialisation intégrée, avantageuse tant pour les pêcheurs que les éleveurs de saumons.

En Alaska, par contre, afin de protéger l'industrie de la pêche au saumon, l'élevage a été interdit par la loi. Le motif invoqué dans le cadre de cette loi est double : premièrement, les saumons d'élevage peuvent s'échapper, s'accoupler avec des espèces vivant à l'état sauvage et réduire l'intégrité génétique de ces espèces; deuxièmement, comme les saumons d'élevage sont plus vulnérables à la maladie, ils pourraient infecter les stocks sauvages. Ces facteurs ont été analysés et n'ont pas été jugés importants par le Canada et tous les autres pays où se pratique l'élevage du saumon.

L'insuffisance des investissements et le manque d'accès à des prêts pour fonds de roulement ont entravé la croissance de l'élevage du saumon au Canada, contribué aux faillites de certaines entreprises, et à la prise de contrôle d'autres entreprises par des intérêts étrangers. Cette situation s'améliorera à mesure que l'industrie prendra de l'expérience et que des grandes entreprises canadiennes commenceront à participer à l'élevage du saumon. Si les propositions de modification à la *Loi sur les banques* sont acceptées, les inventaires de poissons vivants pourront servir de garantie pour les prêts, et les pressions relatives aux fonds de roulement diminueront.

Évolution du milieu

L'aquaculture est une industrie en pleine expansion et le rythme auquel elle se développera, dépendra de facteurs tant internes qu'externes. Les facteurs internes à prendre en compte sont les méthodes d'élevage, les coûts de production, la qualité, la commercialisation et la compétence en gestion.

Les facteurs externes d'importance critique sont les taux d'intérêt, la disponibilité des fonds d'investissements, l'accès à des gestionnaires et à un personnel technique compétents. Un grand nombre des problèmes survenus au cours des premières années de l'industrie sont attribuables au sous-financement, à de mauvaises décisions sur le plan de la gestion et à des connaissances techniques inadéquates.

Les aliments pour poisson représentent la plus grande part des coûts de la production aquacole. Cette dernière étant à la hausse, la demande d'aliments pour poissons l'est aussi. Sans approvisionnement accru, l'aquaculture devra, pour obtenir les aliments nécessaires, rivaliser avec les industries de la volaille et du porc, ce qui pourrait entraîner une hausse des prix des aliments pour poissons. L'exploitation du poisson pélagique, qui produit des aliments pour poissons populaires auprès des éleveurs de saumon parce qu'ils sont riches en huile, touche à sa fin. Les producteurs d'aliments pour

poissons de la Colombie-Britannique ont déjà eu à subir des diminutions du stock régional d'aliments riches en protéines, ce qui les a obligés à se tourner vers le marché de l'Amérique du Sud où le prix des anchois est plus compétitif.

L'ALE aura un effet positif sur l'industrie aquacole. Les résultats prévus des négociations commerciales multilatérales en cours sont en principe positifs. La réduction des droits de douane pour les produits transformés de la pêche aurait un effet positif, tout comme la suppression des barrières non tarifaires entravant l'accès à certains marchés.

Les ventes sur le marché européen seront rendues plus difficiles pour le Canada lors de l'intégration économique des pays d'Europe après 1992, particulièrement si la Norvège se joint à la Communauté européenne (CE). Toutefois, cela ne touchera pas le marché des États-Unis, où la majorité des produits canadiens sont vendus.

Au moment où nous rédigeons ce profil, l'économie du Canada de même que celle des États-Unis montrent des signes de redressement, à la suite d'une période de récession. En plus d'avoir vu leurs carnets de commandes diminuer, les entreprises du secteur de l'aquaculture ont dû subir des pressions sous-jacentes les incitant à une restructuration à long terme. Dans certains cas, ces pressions cycliques ont eu pour effet d'accélérer le processus d'adaptation et de restructuration. Avec les signes de relance, même s'ils sont encore irréguliers, la perspective à moyen terme va s'améliorer. L'effet du phénomène sur ce secteur industriel dépendra du rythme même de la relance.

Évaluation de la compétitivité

Pour être concurrentiel, le Canada doit offrir un approvisionnement fiable en produits de qualité constante et présentant une bonne valeur par rapport aux autres produits de la pêche et aux autres sources alimentaires de protéines. Le succès de l'industrie canadienne dépendra de sa capacité à respecter les normes appliquées au saumon d'élevage produit par la Norvège, l'Écosse, l'Irlande, le Chili et, plus récemment, par la Nouvelle-Zélande.

Aujourd'hui, la Norvège est, de loin, le plus grand producteur mondial de saumon d'élevage, et il est probable qu'elle le demeurera encore un certain temps. Comme ce pays est situé aussi près de l'Europe que le Canada peut l'être des États-Unis, le saumon de Norvège dominera probablement le marché européen, sauf dans les régions où l'on préfère les espèces de saumon du Pacifique. Si la Norvège devient membre de la CE, il sera encore plus difficile pour les producteurs de l'extérieur de conquérir les marchés d'Europe.

Bien que le Canada ait un avantage géographique pour ce qui est du marché américain, le marché de l'intérieur des



États-Unis n'est pas bien développé. Il a toutefois le potentiel d'absorber davantage de produits que n'en peut fournir le Canada à lui seul. En fait, la Norvège et le Chili vendent déjà du saumon aux États-Unis, et il est probable que les trois pays se partageront ce marché.

De grands compétiteurs comme la Norvège et l'Écosse ont mieux réussi que le Canada à rassembler les fonds nécessaires pour effectuer la promotion générique d'importants marchés d'exportation. Certains producteurs canadiens leur emboîtent le pas. C'est tout récemment que les pêcheurs de saumon du Pacifique ont imposé une taxe sur le saumon vivant à l'état sauvage afin de promouvoir la vente de saumon de l'industrie de la côte ouest grâce à leur association.

Il est important de noter que le Canada partage également son avantage géographique avec un petit nombre d'éleveurs de saumon américains. Cette situation pourrait changer si l'Alaska levait son interdit sur l'élevage du saumon, quoique le marché ne ressentirait pas l'impact de cette décision avant au moins trois ans. Ce qui est plus inquiétant à court terme pour les Canadiens, est le développement, par les éleveurs américains de barbotte (silure), d'un marché pour leur produit. Ces éleveurs exerceront une vive concurrence pour s'assurer une part de toute expansion du marché.

Le Japon constitue également un marché important pour le saumon. Ce pays préfère depuis toujours les espèces de saumon du Pacifique et, bien qu'il possède sa propre industrie d'élevage du saumon coho, il n'a pas la capacité voulue pour répondre à la demande. Les éleveurs de saumon du Pacifique, installés en Colombie-Britannique, jouiront d'un avantage géographique en ce qui a trait au marché du Japon, mais le Chili est également en mesure de livrer du saumon coho à ce pays, et la Norvège y fait actuellement la promotion du saumon de l'Atlantique. Les coûts de production sont moins élevés au Chili qu'au Canada parce que la pêche aux anchois fournit à ce pays de grandes quantités de farine de poisson peu coûteuse. On peut donc s'attendre à ce que le Chili mène une concurrence acharnée au Japon et dans l'ouest des États-Unis.

La Nouvelle-Zélande a mis sur pied sa propre industrie d'élevage du saumon et elle est également en concurrence sur le marché japonais. Bien que l'Écosse et l'Irlande possèdent des industries d'élevage du saumon bien établies, leurs efforts de commercialisation n'ont pas été dirigés vers le marché nord-américain, là où les meilleures possibilités semblent s'offrir au Canada.

Pour plus de renseignements sur ce dossier ou sur les études sectorielles d'ISTC (voir page 12), s'adresser à la

Direction générale des produits alimentaires
Industrie, Sciences et Technologie Canada

Objet : Aquaculture

235, rue Queen

OTTAWA (Ontario)

K1A 0H5

Tél. : (613) 954-2931

Télécopieur : (613) 954-3107





PRINCIPALES SOCIÉTÉS

| Nom | Pays d'appartenance | Emplacement des principaux établissements |
|--|---------------------|---|
| Atlantic Silver Co-op Ltd. | Canada | St. George (Nouveau-Brunswick) |
| British Columbia Packers Limited (Weston) | Canada | Richmond (Colombie-Britannique) |
| Connors Bros., Limited (Weston) | Canada | Blacks Harbour (Nouveau-Brunswick) |
| General Sea Harvest Canada Ltd. | Finlande | Surrey (Colombie-Britannique) |
| P.E.I. Mussel Farms Inc. | Canada | Morell (Île-du-Prince-Édouard) |
| Pacific Aqua Foods Ltd. (comprend les intérêts de National Sea Products) | Canada | Brougham Point (Colombie-Britannique) Horn Point (Colombie-Britannique) Port Hardy (Colombie-Britannique) Thurlow Point South (Colombie-Britannique) Vancouver (Colombie-Britannique) |
| Redonda Sea Farms Ltd. | Canada | Vancouver (Colombie-Britannique) |
| Scanmar Seafoods Ltd. | Norvège | Saltery Bay (Colombie-Britannique) |
| Sea Farm Canada Inc. | Canada Norvège | Campbell River (Colombie-Britannique) Sussex (Nouveau-Brunswick) |



ASSOCIATIONS DE L'INDUSTRIE

Association aquacole du Canada

C.P. 1987

ST. ANDREWS (Nouveau-Brunswick)

E0G 2X0

Tél. : (506) 529-4766

Télécopieur : (506) 529-4274

British Columbia Aquaculture Research
and Development Council

1200, rue West Pender, bureau 506

VANCOUVER (Colombie-Britannique)

V6E 2S9

Tél. : (604) 683-3387

Télécopieur : (604) 669-6974

British Columbia Salmon Farmers Association

1200, rue West Pender, bureau 506

VANCOUVER (Colombie-Britannique)

V6E 2S9

Tél. : (604) 682-3077

Télécopieur : (604) 669-6974

British Columbia Shellfish Growers Association

a/s Mac's Oyster Limited

À l'attention de : M. Gordon McLellan

R.R. n° 1, site n° 7, compartiment 2

FANNY BAY, île de Vancouver (Colombie-Britannique)

VOR 1W0

Tél. : (604) 335-2233

Télécopieur : (604) 335-2065

Conseil canadien des aquaculteurs

C.P. 1058

SHEDIAC (Nouveau-Brunswick)

E0A 3G0

Tél. : (506) 532-2320

Télécopieur : (506) 532-8568

New Brunswick Salmon Growers Association

R.R. 4, chemin Limekiln

ST. GEORGE (Nouveau-Brunswick)

E0G 2Y0

Tél. : (506) 755-3526

Télécopieur : (506) 755-6237

P.E.I. Cultured Mussel Growers Association

a/s Atlantic Mussel Growers Corp. Ltd.

À l'attention de : M. Wayne Somers

C.P. 70

MURRAY RIVER (Île-du-Prince-Édouard)

COA 1W0

Tél. : (902) 962-3089

Télécopieur : (902) 962-3741

INITIATIVES ET ÉTUDES SECTORIELLES

Les publications suivantes sont disponibles au Centre de services aux entreprises le plus proche (voir l'intérieur de la page couverture).

Bibliographie des publications récentes sur l'aquaculture

Cette bibliographie a été préparée par la Division des produits de la pêche d'ISTC en septembre 1990.

Salmon Aquaculture : A Report on the Canadian Industry

Cette publication donne des renseignements sur l'évolution et les caractéristiques de l'industrie aquacole du saumon au Canada.

ISTC a récemment appuyé les initiatives suivantes :

En 1990, ISTC a lancé une campagne sur le secteur des produits de la pêche, dont l'un des quatre principaux éléments était l'aquaculture. Les campagnes sectorielles sont des

initiatives conjointes d'ISTC et de l'industrie canadienne qui visent à accroître à long terme la compétitivité internationale des secteurs industriels. Les principaux obstacles à l'amélioration de la compétitivité seront déterminés. Certaines activités choisies et financées conjointement par l'industrie et le gouvernement seront mises en œuvre.

En 1990, ISTC a également établi un Cadre d'analyse de la compétitivité (CAC). Ce cadre a pour but de fournir au Ministère une structure cohérente d'évaluation de la compétitivité des industries canadiennes. Le Secteur industrie et technologie d'ISTC et la Direction générale de la compétitivité industrielle du Secteur des politiques ont accepté de procéder à une application pilote du CAC à l'industrie de la transformation du poisson et à deux autres industries, et de financer le projet à même les fonds de la campagne sectorielle. Une application pilote incluant l'industrie de la transformation du poisson a été entreprise en 1990-1991.